

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;
VU l'arrêté du 18 avril 2017 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2024 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la Licence 2 Sciences de la Terre est ainsi constitué pour le semestre 1 de l'année universitaire 2024-2025 (S3 de la licence Sciences de la Terre) :

Président(e) : Fabrice MONNA, responsable formation L2 STE

Membres :

Dehbia ABED-VIEILLARD	Michel GUIRAUD
Philippe AMIOTTE-SUCHET	Taro KIMURA
Jacques ANDRIEU	Catalina ONOFREI
Irina BUNDELEVA	Pierre PELLENARD
Pierre CAMBERLIN	Didier QUESNE
Christophe FINOT	Christophe THOMAZO

Le jury de la Licence Sciences de la Terre 2^{ème} année est ainsi constitué pour le semestre 2 (semestre 4 de la licence Science Terre) et la session 2 de rattrapage de l'année universitaire (semestre 3 et semestre 4) 2024-2025 :

Président(e) : Fabrice MONNA, responsable formation L2 STE

Membres :

Dehbia ABED-VIEILLARD	Christophe DURLET
Philippe AMIOTTE-SUCHET	Christophe FINOT
Jacques ANDRIEU	Catalina ONOFREI
Jean-François BUONCRISTIANI	Pierre PELLENARD
Irina BUNDELEVA	Christophe THOMAZO
Pierre CAMBERLIN	Emmanuelle VENNIN
Christophe DURLET	Bruno VUILLEMIN

Article 2 :

Le directeur de l'UFR est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, et sur le site internet de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement.

Fait à DIJON, le 13/01/2025

Le Directeur de l'UFR,



Sciences Vie Terre
Environnement
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Bruno FAIVRE